



Bruxelles, le 14 septembre 2026

CM 4097/1/26
REV 1

INF
API
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant:	Mr Fernando Florindo council.transparency@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32.2-281.6196
Objet:	PROCÉDURE ÉCRITE pour l'adoption de: Accès du public aux documents – Demande confirmative 43/c/01/26 - Lancement d'une procédure écrite – Prolongation du délai jusqu'au 15 septembre 2026 à MIDI (heure de Bruxelles)

Le Comité des représentants permanents (2^e partie) ayant décidé le 9 septembre 2026 de recourir à la procédure écrite (doc. 12393/26), veuillez indiquer si vous marquez votre accord sur:

1. l'approbation, par le Conseil, de la réponse à la demande confirmative n° 43/c/01/26 (réponse figurant dans le document 12392/26);
2. la publication du résultat de la procédure écrite, y compris les noms des États membres qui auront répondu "NON" à la première question ou qui se seront abstenus, ainsi que les éventuelles déclarations unilatérales.

Vous êtes invité à répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION" à ces deux questions.

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites séparément.

Les réponses doivent être adressées au secrétariat général du Conseil par courriel (council.transparency@consilium.europa.eu) au plus tard le mardi 15 septembre 2026 à midi (heure de Bruxelles), à l'attention de M. Fernando Florindo, COMM.2.C, Services d'information / Transparence.
